

Société Colombophile

UNION 1506 MONT-SAINT-GUIBERT

Itinéraire 2022

Site internet : <https://www.union1506.be/>



Chers Amis Colombophiles,

Tout d'abord, nous espérons que vous et votre famille êtes en bonne santé.

Voici enfin le temps de vous présenter l'itinéraire de notre société.

En concertation avec les amateurs qui ont participé aux enlogements en 2020 et 2021, la majorité des amateurs désire continuer l'enlogement sur rendez-vous en 2022 et de plus nous avons l'obligation de la RFCB d'enloger sur rendez-vous.

(Obligation d'enloger sur rendez-vous Pourquoi cette obligation ? Lors de la saison sportive 2021, nous avons reçu un certain nombre de plaintes de sociétés dans lesquelles le ramassage a été effectué avec un véhicule, qui n'était pas adapté et/ou il n'y avait pas suffisamment de place pour charger les paniers. C'est pourquoi la décision suivante a été prise : → les amateurs doivent informer les bureaux d'enlogement du nombre de pigeons qu'ils souhaitent enloger → les sociétés doivent alors, 1 jour avant l'enlogement, communiquer le nombre de pigeons enlogés via RFCB-Admin → donner aux transporteurs la possibilité de savoir combien de paniers devront être transportés et quel moyen de transport est le plus adapté au ramassage.)

La prise de rendez-vous pour les enlogements peut s'effectuer via le site internet de la société : <https://www.union1506.be> ou par courriel : mont.st.guibert@union1506.be ou par **téléphone au 0473.92.12.58**.

Pour effectuer l'organisation des rendez-vous, **nous demandons aux amateurs de réserver 1 jour avant l'enlogement, avant 9h30**. Le jour de l'enlogement dès 13 heures nous communiquerons les heures de passage via courriel ou sms ou téléphone.

Les mesures de sécurité émises par le gouvernement fédéral restent, bien entendu, applicables à tous nos colombophiles, nous comptons sur le bon sens de chacun.

Pour la bonne marche des enlogements nous invitons les amateurs à respecter scrupuleusement les heures d'enlogement qui leur seront communiquées.

Les amateurs se présentant pour enloger sans rendez-vous, devons attendre la **fin de l'enlogement** pour pouvoir enloger.

Le Président et le comité Union 1506.

Itinéraire provisoire 2022 Union1506 Mont-Saint-Guibert

		<u>Petit Vitesse</u>		<u>Grande Vitesse</u>		<u>Petit 1/2 Fond</u>		<u>Demi-Fond</u>		<u>Fond</u>			<u>Grand-Fond</u>		
		Etapes	Cat.	Etapes	Cat.	Etapes	Cat.	Etapes	Cat.	Etapes	En loges	Cat.	Etapes	En loges	Cat.
AVRIL	S02	Momignies	V Y												
	S09	Momignies	V Y	Soissons	V Y										
	S16	Momignies	V Y	Soissons	V Y										
	S23	Momignies	V Y	Soissons	V Y										
	S30	Momignies	V Y	Nanteuil	V Y										
MAI	S07	Momignies	V Y	Soissons	V Y	Lorris	V Y								
	S14	Momignies	V Y P	Nanteuil	V Y	Lorris	V Y								
	S21	Momignies	V Y P	Soissons	V Y	Orléans	V Y								
	S28	Momignies	V Y P	Soissons	V Y	Lorris	V Y	Bourges 1	V Y						
JUIN	S04	Momignies	V Y P	Nanteuil	V Y	Lorris	V Y	Argenton 1	V Y						
	S11	Momignies	V Y P	Soissons	V Y	Lorris	V Y	Nevers		Limoges 1	M08	V			
	S18	Momignies	V Y P	Nanteuil	V Y P	Lorris	V Y	Argenton 2	V Y	Valence	M15	V			
	S25	Momignies	V Y P	Soissons	V Y P	Orléans	V Y	Issoudun	V Y	Limoges 2	M22	V Y			
JUILLET	V01												Agen	L27	V Y
	S02	Momignies	V Y P	Nanteuil	V Y P	Lorris	V Y	Bourges		Montélimar	M29	V			
	V08												Barcelone	L04	V
	S09	Momignies	V Y P	Soissons	V Y P	Lorris	V Y P	Guerret	V Y	Brive	M06	V Y			
	V15												St Vincent	L11	V
	S16	Momignies	V P	Soissons	V Y P	Lorris	V Y P	La Souterraine	V Y	Cahors	M13	V			
	V22												Marseille	L18	V
	S23	Momignies	V P	Nanteuil	V Y P	Lorris		Bourges		Souillac	M20	V Y			
	V29												Narbonne	L25	V Y
S30	Momignies	V P	Nanteuil	V Y P			Bourges 2	V Y P	Tulle	M27	V Y				
AOÛT	V05												Perpignan	L01	V
	S06	Momignies	V P	Nanteuil	V P	Orléans	V Y P	Chateauroux 1	V Y	Libourne	M03	V Y			
	S13	Momignies	V P	Soissons	V P	Lorris	V Y P	Argenton 3	V Y+P						
	S20	Momignies	V P	Nanteuil	V P	Lorris	V Y P	La Ferté							
	S27	Momignies	V P	Soissons	V P	Lorris	V Y P	Argenton 4	V Y+P						
SEPTEMBRE	S03			Laon	VP										
	S10			Laon	VP			Chateauroux 2	V Y+P						
	S17			Laon	VP										
	S24			Laon	VP										

Pour pouvoir enloger le certificat de vaccination est indispensable,
Aucune dérogation possible.

Instructions principales

Le règlement RFCB et le règlement sportif EPR Hainaut Brabant Wallon sont d'application.

En Petite Vitesse et Grande Vitesse et Petit demi-fond

- **CONCOURS PRINCIPAL : Vieux et yearlings confondus en un seul classement.**
- **Organisation d'un doublage gratuit reprenant les vieux et les yearlings**

Frais

- Appareil : 1 euro – propriétaire : 50 cents – électronique : 50 cents
 - Résultat : 1 euro (frais d'envoi via serveur data technology facturé)
 - **Aucun pigeon supplémentaire n'est accepté.**
 - Vitesse du samedi : 80 cents + doublage gratuit S3
 - Petit demi-fond + Petit Club + Interprovincial 1 euro 25 + 0.15 cents Interprovincial + doublage régional gratuit.
 - Grand demi-fond : 25 cents + doublage régional gratuit.
 - Fond à partir de 600 km : 25 cents + doublage régional gratuit
 - **Semi National_ AWC_Z. W_ EPR_ PROVINCIAL : 25 cents**
- Doublage facultatif : Union Brabançonne voir avec les organisateurs
- A partir de Limoge : Liège-Hesbaye gratuit

- Les amateurs ayant enlogé à Mont Saint Guibert et ayant une adresse internet, peuvent à leur demande recevoir le résultat, veuillez communiquer votre adresse email en début de saison.

Bulletins d'enlogement

Les bulletins sont distribués au prix de 5 cents, ils sont disponibles sur le site internet de la société.

<https://www.union1506.be>

Retenue

7% augmentés de 1% en cas de lâcher retarder.

Contrôle

Suppression de la bague en caoutchouc sur les concours nationaux et internationaux en 2022 à la suite de la pandémie « Covid-19 » (l'amateur a encore la possibilité de demander facultativement une bague en caoutchouc lors de l'enlogement)

Veillez noter que les pigeons qui participent aux concours (inter) nationaux 2022 et qui sont enlogés manuellement doivent être munis d'une bague de contrôle « chip » spéciale. Comme la bague chip électronique, celle-ci doit être couplée à la bague d'identité dans les bureaux d'enlogement. Coût de cette bague « chip » 1,10 EUR à supporter par l'amateur.

Constatations électroniques

Sont autorisées sur tous les concours, suivant le règlement sportif national.

Utilisation du Pass Box dès début mai suivant instruction de la RFCB, la société disposera d'ici peu de temps d'un master Pass permettant aux amateurs d'utiliser leur matériel.

Lâchers

- Vitesse France du samedi : Brabant Wallon secteur 3 ;
- Au-delà de Paris : PETIT CLUB
- Grand demi-fond et Fond : selon décision des organisateurs.

Annonce des pigeons

Art. 101 Annonces

Pour tous concours (inter)nationaux, tous les pigeons suivants constatés doivent obligatoirement être annoncés par un moyen de communication à son bureau d'enlogement ou via une plate-forme d'annonce acceptée par la RFCB :

- Le premier pigeon constaté de chaque amateur dans chaque catégorie endéans les 15 minutes à partir de l'heure officielle de constatation (en h, min, sec)

- A partir du deuxième pigeon constaté de chaque amateur dans chaque catégorie endéans les 30 minutes à partir de l'heure officielle de constatation (en h, min, sec)

Les annonces pour les concours mentionneront le numéro exact de la bague d'identité (7 chiffres + 2 chiffres de l'année), l'heure de constatation (en h, min, sec), l'heure d'annonce (en h, min, sec), la contremarque éventuelle dans l'aile et le nom de l'amateur. Si l'heure de la constatation n'est pas reprise en h, min, sec, le pigeon sera classé à l'heure exacte de la constatation (en h, min, sec) plus 1 minute. Au cas où une ou plusieurs de ces autres conditions ne sont pas remplies, le pigeon sera déclassé.

Les annonces pour les concours nationaux de fond et les concours internationaux de grand fond mentionneront l'heure de constatation (en h, min, sec), l'heure d'annonce (en h, min, sec), la contremarque éventuelle dans l'aile et le nom de l'amateur. Si l'heure de la constatation n'est pas reprise en h, min, sec, le pigeon sera classé à l'heure exacte de la constatation (en h, min, sec) plus 1 minute. Au cas où une ou plusieurs de ces autres conditions ne sont pas remplies, le pigeon sera déclassé.

Si les délais respectifs de 15 minutes (pour le premier pigeon par catégorie), ou de 30 minutes (pour tous les autres pigeons) ne sont pas respectés, le pigeon sera classé à l'heure d'annonce de ce pigeon. Si aucune annonce n'est effectuée, toutes les constatations dans la même catégorie (et dans ses doublages) de cet amateur seront annulées.

anONS.be est le nouveau site Web d'enregistrement des annonces

Pour le bon déroulement des concours, il est obligatoire d'annoncer la totalité des pigeons constatés, soit sur anOns ou via téléphone et ce pour vérifier si les concours sont terminés.



Cotisations

La cotisation, fixée à 10 euros, doit être payée **avant le 15 juin 2022**

Championnat réservé aux membres en ordre de cotisation

Les Championnats seront organisés par catégorie : Championnat Vieux, Championnat Yearlings et Championnat pigeonneaux et ce du 2 avril au 24 septembre.

Championnat Vitesse aux plus de prix : 50-40-35-30-15-15-15-10-10-10-10-10-5-5-5-5-5. (275€)

Championnat Vitesse aux 2 premiers marqués : 35-25-15-15-15-10-10-10-10-10-10. (165€)

Championnat Petit Demi-Fond aux + de prix : 50-40-35-30-15-15-15-10-10-10-10-10-5-5-5-5-5. (275€)

Championnat Petit Demi-Fond aux 2 premiers marqués : 35-25-15-15-15-10-10-10-10-10-10 (165€)

Championnat Grand Demi-Fond Bourges à Limoges aux plus de prix :50-40-35-15-15-15-15-10-10-10-10-10-5-5-5-5-5. (275€)

Championnat Grand Demi-Fond de Bourges à Limoges aux 2 premiers marqués : 35-25-15-15-15-10-10-10-10-10-10 (165€)

Championnat en Fond et Grand Fond à partir de Limoges aux plus de prix : 60-50-40-30-20-20-10-10. (240€)

Grand prix Fernand Ronck 300 € au 2 premiers marquer sur tous les concours du mois de juillet et aout : 30-2x25-2x20-2x15-5x10-20x5

Grand prix Michel Biller aux 2 premiers marqués, réservé aux membres en ordre de cotisation et ayant enlogé sur les Concours de Agen Barcelone St Vincent Marseille Narbonne et Perpignan, : 100-75-75-50-50.

TOTAUX CHAMPIONNATS : 2210€

Les amateurs seront ristournés en fin de saison des frais émanent de l'enlogement des 2é et 3é pigeons marqués enlogés sur les concours de Agen Barcelone St Vincent Marseille Narbonne et Perpignan,

Rayon de participation

- Rayon de Vitesse rouge + rayon de Tilly. (Article 41 situation acquise).

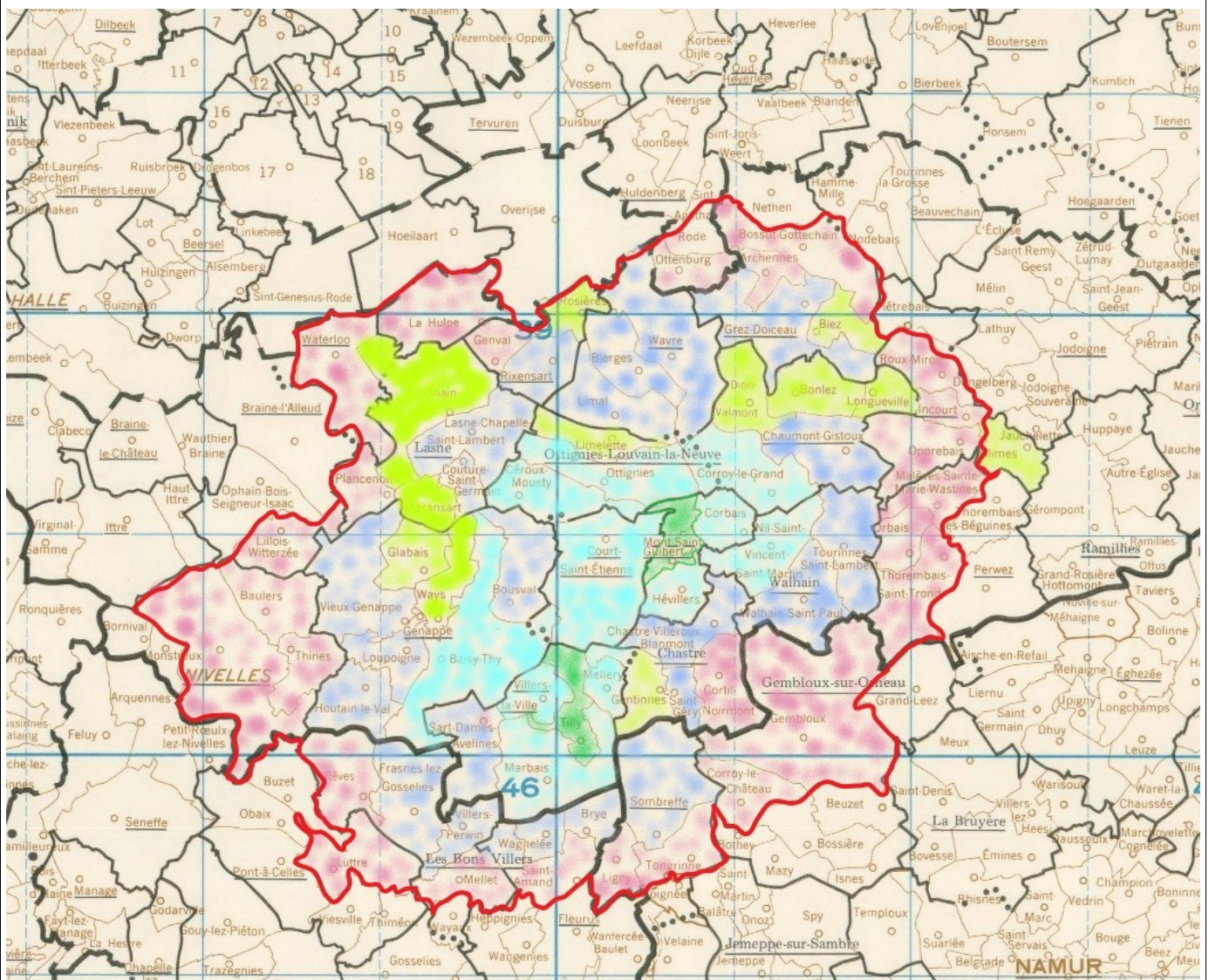
En jaune commune blanche,

- Demi-fond du samedi, province du Hainaut et Namur limité au Petit Club.

- Grand Demi-Fond Nationaux, régionaux, Province de Namur et Hainaut et Brabant Wallon.

- Fond : rayons de Mont-Saint-Guibert, Nivelles et Wavre

En grande vitesse, une Entente secteur 3 Brabant wallon entre les sociétés de Ramillies, Beauvechain, Perwez, Orp le Grand et Mont-Saint-Guibert (le rayon de l'Entente sera l'addition des rayons de participation de toutes les sociétés).



Procédure enlogement

Comment connaître votre heure d'enlogement

* Prendre rendez-vous au 0473/92.12.58 ou par courriel à : mont.st.guibert@union1506.be
au plus tard à 09 :30 un jour avant l'enlogement en fournissant les informations suivantes

Nom de l'amateur

Concours enlogé

Nombre de pigeons

Horaire souhaité entre 18.00 et 20.00.

* Si vous avez pris RDV, vous recevrez un mail le jour de l'enlogement vers 13h00 avec le planning établi en fonction des demandes éventuelles.

* ou vous pouvez contacter le 0473 92 12 58.

Le jour de l'enlogement

La régularisation des comptes se fera de préférence via le système de provision en versant au compte de la banque de la poste : **Société colombophile Union 1506 : BE84 0003 2594 5359.**
La régularisation des comptes se fera lors de vos prochaines visites.

Nous vous invitons à suivre notre actualité via le site de la société mis à jour régulièrement.
<https://union1506.be>

Le Comité

Président

Daniel Mauroy



0494/98.98.56

Trésorier

Yves Hannon



0473 /89.75.80

Secrétaire

Diels Gérard



0472/74.59.81

Henri Weiss,
Vice-président

Michel Biller,
Trésorier-adjoint

Régleur

Christophe Marit

Bonne saison colombophile à toutes et tous !